

GARANCE,

Nous avons depuis 2014, avec le Président Serge CROUIN, mis en place un partenariat entre les 2 structures à l'époque « la MNRA », première mutuelle dédiée exclusivement aux artisans et commerçants de proximité qui proposait une épargne retraite, la prévoyance, une complémentaire santé et une garantie chômage.

Depuis 2021 parmi les axes forts que Garance s'est fixée, figure l'ouverture progressive de la mutuelle à tous les publics : les indépendants, les salariés, les retraités et les particuliers.

Cette convention FEDELEC/GARANCE est renouvelée chaque année, elle a pour objectif de renforcer la communication, l'information et le conseil auprès des créateurs, des dirigeants et conjoints des entreprises artisanales et petites entreprises. Depuis 3 ans GARANCE a renforcé ses liens avec la fédération en participant au championnat des apprentis FEDELEC. Nous l'en remercions vivement.

Début 2024, GARANCE nous a dévoilé sa nouvelle entité et sa nouvelle stratégie. Elle fait évoluer son identité de marque, accélère sa présence sur le digital, étoffe ses gammes de produits et solutions financières.

Dans les cinq prochaines années, la stratégie de mutuelle qui se revendique « *100% indépendante* » sera axée sur la vente multicanal, puisqu'elle compte s'appuyer sur son réseau de 110 conseillers terrain, mais aussi désormais sur le courtage, les conseillers en gestion de patrimoine et sur la vente directe par internet.

Nous accueillerons au congrès son représentant qui développera ses actualités.